

Efficacité énergétique

Table des matières

1. Liste des programmes d'efficacité énergétique	5
2. Suivi des programmes d'efficacité énergétique	5
2.1. Marché résidentiel	7
2.2. Marché Affaires.....	9
2.3. Réseaux autonomes	10
3. Suivi des mesures en gestion de la demande de puissance	11

Liste des tableaux

Tableau 1 Programmes d'efficacité énergétique en vigueur au 31 décembre 2024	5
Tableau 2 Suivi énergétique et budgétaire par marchés 2024	6
Tableau 3 Suivi énergétique et budgétaire, marché Résidentiel 2024.....	7
Tableau 4 Suivi énergétique et budgétaire, marché Affaires 2024	9
Tableau 5 Suivi énergétique et budgétaire, réseaux autonomes 2024	10
Tableau 6 Suivi énergétique et budgétaire, gestion de la demande de puissance 2024	11

- ¹ La présente pièce dresse la liste des programmes en efficacité énergétique en vigueur au 31 décembre 2024 et présente le suivi des résultats pour 2024, conformément à l'article 15 de l'Annexe II de la *Loi sur la Régie de l'énergie*¹.

1. Liste des programmes d'efficacité énergétique

Tableau 1
Programmes d'efficacité énergétique
en vigueur au 31 décembre 2024²

	Date de début
Marché Résidentiel	
Sensibilisation à mieux consommer (nouvelle nomenclature)	2004
Programmes pour mieux consommer (nouvelle nomenclature)	2006
Programmes Ménages à faible revenu	2006
Marché Affaires	
Programme Produits agricoles	2006
Programme Solutions efficaces	2011
Programmes Gestion de l'énergie	2015
Programme Projets innovants	2011
Tous les marchés	
Réseaux autonomes	2006
Innovations technologiques et commerciales	2008

2. Suivi des programmes d'efficacité énergétique³

- ⁴ Comme montré au tableau 2, le Distributeur a comptabilisé des économies d'énergie nettes des effets de marché de 1 107,0 GWh et une réduction de puissance de 196 MW pour ses programmes en 2024.
- ⁷ Pour l'atteinte de ces résultats, les dépenses ont été de 498,7 M\$.

¹ [RLRQ, c. R-6.01](#).

² Les programmes des marchés Résidentiel et Affaires sont admissibles à la clientèle des réseaux autonomes du Distributeur, laquelle bénéficie de plus d'une offre adaptée afin de tenir compte des spécificités culturelles et des conditions locales.

³ L'ensemble des données de ce suivi sont présentées selon l'année financière du Distributeur, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Tableau 2
Suivi énergétique et budgétaire par marchés
2024

	Économies d'énergie (GWh)	Réduction de puissance (MW)	Total (M\$)	Investissements (M\$)	Charges (M\$)
Économies d'énergies	1 107,0	22	456,1	447,3	8,8
Marché Résidentiel	390,3	22	256,5	251,0	5,5
Marché Affaires	715,7	-	198,7	195,4	3,3
Réseaux autonomes	1,0	-	0,9	0,9	0,0
Gestion de la demande					
Marché résidentiel	-	174	21,8	17,3	4,5
Innovations technologiques et commerciales	-	-	8,5	-	8,5
Activités communes	-	-	12,2	8,9	3,4
Total	1 107,0	196	498,7	473,5	25,2
Quote-part versée au MELCCFP			58,8		

Innovations technologiques et commerciales

1 En 2024, les dépenses en Innovations technologiques et commerciales sont principalement
 2 attribuables aux travaux du Laboratoire des technologies de l'énergie (LTÉ) portant sur les
 3 solutions de gestion de la consommation énergétique et de la demande de puissance autant
 4 pour le marché résidentiel qu'affaires. En ce qui concerne le programme Démonstration
 5 technologique et commerciale, aucun des projets en cours n'a généré d'économie d'énergie
 6 en 2024, car ils ne sont pas complétés.

Activités communes

7 Comme pour les années antérieures, les dépenses de 2024 sous cette rubrique couvrent
 8 toutes les activités qui permettent au Distributeur de positionner et de concevoir le portefeuille
 9 d'interventions, d'en assurer le suivi et l'évaluation, ainsi que de déployer les activités de
 10 commercialisation destinées à l'ensemble de la clientèle, sans être associées spécifiquement
 11 à un programme.

Quote-part payable au MELCCFP

12 Les dépenses présentées au tableau 2 couvrent tous les versements de la quote-part effectués
 13 en 2024.

2.1. Marché résidentiel

Tableau 3
Suivi énergétique et budgétaire, marché Résidentiel
2024

	Économies d'énergie (GWh)	Réduction de puissance (MW)	Total (M\$)	Investissements (M\$)	Charges (M\$)
Sensibilisation à mieux consommer	154,7	-	1,9	0,1	1,8
Programmes pour mieux consommer	388,4	22	254,2	250,4	3,7
Thermopompes - Biénergie	10,1	-	1,9	1,9	-
LogisVert	378,3	18	250,2	246,5	3,7
Chauffe-eau à trois éléments	-	4	2,0	2,0	0,0
Programmes Ménages à faible revenu	0,4	-	0,5	0,5	0,0
Marché résidentiel	543,5	22	256,5	251,0	5,5
Réserve - résultats thermopompes (LogisVert)	(153,2)				
Total marché Résidentiel	390,3	22	256,5	251,0	5,5

1 Pour l'année 2024, les programmes ciblant la clientèle résidentielle ont permis au Distributeur
 2 de comptabiliser des économies d'énergie totalisant 390,3 GWh et 22 MW, pour des dépenses
 3 totales de 256,5 M\$. Les mesures spécifiques en gestion de la demande de puissance sont
 4 présentées au tableau 6.

5 Les économies d'énergie réalisées par la clientèle résidentielle demeurent en grande partie
 6 attribuables au programme LogisVert. Or, la mesure Thermopompes efficaces promue dans
 7 ce programme fait actuellement l'objet d'une évaluation de programme par une firme externe.
 8 Le Distributeur anticipe que celle-ci résultera en une révision à la baisse du gain unitaire
 9 attribué à cette mesure. Dans le contexte où les thermopompes représentent la plus forte
 10 proportion de l'impact énergétique associé au programme et que le nombre de thermopompes
 11 ayant fait l'objet d'une aide financière en 2024 a augmenté significativement comparativement
 12 aux années précédentes, le Distributeur juge qu'adopter une approche conservatrice sur le
 13 gain unitaire associé à la mesure des thermopompes s'impose. Dans un souci de rigueur et
 14 de transparence, le Distributeur a pris la décision d'appliquer une réserve sur les économies
 15 d'énergie associées à cette mesure pour 2024. Ainsi, un calcul a été fait pour évaluer l'écart
 16 entre le gain unitaire initial et le gain unitaire anticipé qui pourrait ressortir de l'évaluation du
 17 programme. Cet écart a été appliqué à titre de réserve sur les résultats globaux de l'année
 18 2024.

Sensibilisation à mieux consommer

19 Ce programme inclut toutes les interventions en sensibilisation réalisées par le Distributeur
 20 auprès de l'ensemble de sa clientèle résidentielle incluant l'Outil de performance énergétique
 21 (OPÉ), les volets Piscines efficaces, Éclairage et Fenêtres et portes-fenêtres.

1 Le Distributeur attribue la baisse des gains essentiellement à une diminution du budget
2 promotionnel.

Programmes pour mieux consommer

3 Les programmes pour mieux consommer incluent tous les programmes d'efficacité
4 énergétique par lesquels le Distributeur offre des aides financières à sa clientèle résidentielle
5 pour l'achat et l'installation de produits admissibles.

6 Pour l'année 2024, les économies d'énergie sont principalement attribuables au programme
7 LogisVert, qui propose un ensemble de mesures pour la clientèle québécoise et qui a connu
8 un vif succès dès son lancement officiel en janvier 2024. Sa bonne performance est
9 principalement attribuable à l'intégration du programme Thermopompes efficaces et, dans une
10 moindre mesure, au programme Thermopompes - Biénergie.

11 Les résultats des chauffe-eau à trois éléments sont présentés sous les programmes pour
12 mieux consommer, comme cela a été fait au dernier dossier tarifaire.

Programmes Ménages à faible revenu (MFR)

13 Le Distributeur a poursuivi ses activités dans le cadre du programme Rénovation énergétique
14 pour les MFR, en intervenant dans près de 100 bâtiments accueillant des logements sociaux,
15 communautaires et privés. Grâce aux soutiens financiers, les rénovations de l'enveloppe
16 thermique et l'implantation de mesures écoénergétiques ont permis d'améliorer le confort et le
17 bien-être des clients plus vulnérables.

18 Concernant le programme de remplacement de réfrigérateurs, le Distributeur a fait don de
19 88 réfrigérateurs en 2024 grâce au partenariat avec l'ACEF de la Montérégie-Est.

2.2. Marché Affaires

Tableau 4
Suivi énergétique et budgétaire, marché Affaires
2024

	Économies d'énergie (GWh)	Total (M\$)	Investissements (M\$)	Charges (M\$)
Programme Produits agricoles	63,2	24,3	24,1	0,1
Programme Solutions Efficaces	630,4	166,3	163,2	3,1
Thermopompes Biénergie - Commercial et Institutionnel	-	0,3	0,3	0,0
Commercial et institutionnel	442,1	118,6	116,8	1,7
Petites et moyennes industries	145,6	32,4	31,7	0,7
Grandes industries	42,8	15,1	14,4	0,7
Programmes Gestion de l'énergie	9,1	2,3	2,3	0,0
Programme Projets innovants	12,9	5,8	5,8	0,0
Total marché Affaires	715,7	198,7	195,4	3,3

¹ Pour l'année 2024, les programmes dédiés au marché Affaires ont permis au Distributeur de comptabiliser des économies d'énergie totalisant 715,7 GWh, pour des dépenses totales de 198,7 M\$.

Programme Produits agricoles

⁴ Ce programme comporte la remise à l'achat de produits dédiés à la clientèle agricole dont l'éclairage à DEL à des fins horticoles et à des fins générales, les ventilateurs, les équipements de systèmes de traite et les niches à porcelet. La bonne performance du programme en 2024 s'explique par l'augmentation de l'appui financier offert depuis 2023 pour l'installation d'éclairage DEL à des fins horticoles.

Programme Solutions efficaces

⁹ La bonne performance du programme en 2024 s'explique par l'augmentation de l'appui financier visant les thermopompes et des technologies de récupération de chaleur ainsi que par des efforts de commercialisation et d'accompagnement des équipes du Distributeur. La rémunération incitative offerte aux partenaires d'affaires ou agrégateurs ayant influencé leurs clients à participer aux programmes et à maximiser l'efficacité électrique dans leurs projets contribue également à cette bonne performance.

Programmes en gestion de l'énergie

¹⁵ Les programmes en gestion de l'énergie comprennent le programme Système de gestion de l'énergie électrique (SGÉÉ) ainsi que des projets pilotes en gestion de l'énergie pour la clientèle non couverte par le programme SGÉÉ.

Programme Projets innovants

- 1 Le programme Projets innovants favorise la réalisation de projets qui visent une très haute
2 performance énergétique dans les bâtiments.
- 3 Le Distributeur offre une aide financière aux promoteurs et aux constructeurs pour les inciter
4 à réaliser des projets qui optimisent la consommation énergétique de bâtiments grâce à
5 l'utilisation de technologies performantes et à l'installation de systèmes électromécaniques
6 novateurs ainsi qu'à l'usage de boucles thermiques.
- 7 Plusieurs projets ont été complétés en 2024, ce qui explique la hausse des économies
8 d'énergie réalisées par ce programme.

2.3. Réseaux autonomes

Tableau 5
Suivi énergétique et budgétaire, réseaux autonomes
2024

	Économies d'énergie (GWh)	Réduction de puissance (MW)	Total (M\$)	Investissements (M\$)	Charges (M\$)
Total Réseaux autonomes	1,0	-	0,9	0,9	0,0

- 9 Le Distributeur présente l'état d'avancement des projets en cours ou terminés en 2024 :
- 10 **Audits énergétiques à Kuujjuaq** : Les audits énergétiques réalisés en 2023 dans les
11 bâtiments commerciaux et institutionnels de Kuujjuaq ont généré des intrants qui sont toujours
12 à l'étude afin d'identifier le potentiel d'opportunités et les prochaines étapes. Le Distributeur
13 est toujours à évaluer les pistes identifiées par la firme de génie-conseil ayant réalisé les audits
14 énergétiques et à planifier les prochaines étapes. Des discussions ayant eu lieu dans la
15 dernière année pour déployer des actions conjointes avec le MELCCFP ont fait en sorte de
16 reporter les travaux pour l'établissement du plan d'action d'efficacité énergétique prévu pour
17 le Nunavik par le Distributeur.
- 18 **Thermopompes aux Îles-de-la-Madeleine** : Ayant comme objectif de générer des gains en
19 efficacité énergétique, le projet pilote visant l'installation de thermopompes aux
20 îles-de-la-Madeleine a permis d'installer 200 appareils en 2024. Il sera prolongé jusqu'en
21 septembre 2025, ce qui permettra d'installer 100 thermopompes supplémentaires.
22 Considérant l'enthousiasme pour le projet pilote, la possibilité d'une mise en œuvre d'un
23 programme aux îles-de-la-Madeleine est en cours d'évaluation.

1 **Sensibilisation à la pointe hivernale - Concours** : Durant l'hiver 2023-2024, le Distributeur
 2 a continué à sensibiliser la population des réseaux autonomes à opter pour une consommation
 3 judicieuse par période de grand froid et lors des pointes hivernales. Par ailleurs, le concours
 4 « Cet hiver, j'adapte mes habitudes! » qui a eu lieu sur cette même période n'est pas reconduit
 5 en 2024-2025 en raison du succès mitigé.

3. Suivi des mesures en gestion de la demande de puissance

Tableau 6
Suivi énergétique et budgétaire, gestion de la demande de puissance
2024

	Réduction de puissance (MW)	Total (M\$)	Investissements (M\$)	Charges (M\$)
Gestion de la demande	174	21,8	17,3	4,5

6 Pour l'année 2024, l'offre d'appuis financiers pour soutenir la gestion de la demande de
 7 puissance a permis au Distributeur de sécuriser un potentiel d'effacement ou de déplacement
 8 de la demande, auprès de sa clientèle résidentielle lors d'événements de pointe, de 174 MW,
 9 pour des dépenses totales de 21,8 M\$.